

Etréchy 2009

ensemble et solidaires

EAU, ÉQUIPEMENTS PUBLICS ET SERVICES A LA POPULATION : FAISONS LE POINT

L'EAU POTABLE : UN PROBLÈME TOUJOURS PAS RÉGLÉ !

- Depuis 1998, la commune d'Etréchy distribue à sa population une eau dont les teneurs en nitrates, et pesticides surtout, dépassent régulièrement les normes admises, ce qui l'oblige à demander des dérogations à la Préfecture dans l'attente de trouver une nouvelle ressource suffisante en quantité et qualité.
- **Un constat accablant** : en 10 ans d'études, de forages improductifs et de camouflage de la vérité, la commune a été incapable de trouver une solution à un problème qui touche la santé publique (de plus en plus d'études scientifiques récentes nous mettent en garde sur les conséquences néfastes des pesticides sur la santé humaine).
- **Où en sommes-nous ?** En mai 2008, une nouvelle dérogation a été demandée, toujours actuellement en cours d'instruction (la DDASS commence en effet à sérieusement s'inquiéter de l'inaction de la commune d'Etréchy !).
- **Et après les tergiversations, place à l'aventure** : le Maire veut maintenant dans la précipitation construire une usine de pompage sur la Juine alors que :
 1. les financeurs ne suivent pas, et c'est donc la commune qui devra supporter seule la dépense, ce qui n'a pourtant pas empêché le Maire de faire voter au Conseil municipal de novembre dernier une étude de plus pour près de 300.000 € !
 2. pesticides et nitrates sont tout aussi présents dans la Juine que dans la nappe phréatique,
 3. le faible nombre d'abonnés dans notre secteur ne permet pas d'amortir le coût de fonctionnement d'une telle installation.

NOTRE PROPOSITION : UNE GESTION SOLIDAIRE DE L'EAU

Nous ne lancerons pas la commune dans l'aventure d'une usine à eau qui en toute hypothèse ne réglerait pas le problème avant 3 ou 4 ans, au mieux.

Nous irons vers une solution raisonnable et rapide s'inscrivant dans le cadre du schéma départemental de gestion de l'eau potable, c'est-à-dire en nous tournant principalement vers le Syndicat Intercommunal des eaux de la Vallée de la Juine et pour le complément vers le Syndicat du Plateau de Beauce. Ces partenaires sont prêts à nous aider.

.../...

Nous nous engageons également à tenir la population informée, ayant nous-mêmes trop souffert de l'absence de communication de la majorité sortante qui a été jusqu'à nous refuser l'accès au dossier malgré la promesse faite par le Maire d'organiser une réunion de travail.

Nous avons le devoir d'agir et de réussir.

MIEUX ÉQUIPER LA VILLE : UNE NÉCESSITÉ

C'est indéniable, notre commune a pris aussi beaucoup de retard en matière d'équipements publics. Et dans le domaine des services à la population, qu'a-t-on fait en 20 ans d'une gestion frileuse dominée par le repli sur soi, à part s'en remettre aux associations pour masquer l'absence d'une politique publique volontariste ?

Equipements vieillissants, saturés ou tout simplement absents, c'est indigne d'une ville de plus de 6.000 habitants, chef-lieu de canton, et ne croyez pas que l'on ménage pour autant les finances communales. L'absence d'entretien régulier génère ensuite des coûts importants pour la collectivité car les rafistolages successifs coûtent chers.

Pour remédier à cette situation difficile, il nous faudra :

1. Définir une véritable programmation pour l'entretien et la rénovation des équipements existants :

- ▶ c'est vrai pour les trottoirs, l'éclairage public et le mobilier urbain où il sera nécessaire de donner de la cohérence,
- ▶ c'est vrai aussi pour les équipements sportifs délaissés depuis longtemps et qui deviennent prioritaires : le stade, les vestiaires, le gymnase...
- ▶ c'est vrai encore pour l'Hôtel de Ville et ses abords qui auraient bien besoin d'un «petit» rafraîchissement...

2. Comblent les manques évidents d'équipements et de services :

- ▶ des choses simples : le site internet, l'aide aux devoirs, les conteneurs pour la collecte des ordures ménagères en zone pavillonnaire,
- ▶ et plus ambitieuses : la construction d'une bibliothèque médiathèque municipale et d'une maison des associations.

3. Rechercher activement les financements et mutualiser les coûts avec la Communauté de communes. Certains équipements et services ont une vocation qui dépasse le strict cadre communal, par exemple la restauration scolaire, la culture (salle J. Monnet, l'école de musique), le tourisme, le sport (gymnase, piscine, etc.). Les réponses doivent être communautaires, voire même intercommunautaires pour les gros équipements.

Dire que nous pourrions tout faire serait pure démagogie mais notre engagement est de parvenir à doter progressivement notre ville des équipements et services indispensables à la solidarité locale, si importante en période de crise.

**REDÉCOUVRONS L'INTÉRÊT DE L'ACTION PUBLIQUE
VENANT EN APPUI DU TRAVAIL DES ASSOCIATIONS**

Retrouvez-nous sur <http://etrechy.ensol.free.fr/>